



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 janvier 2010**

Délibération n° 2010-1229

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Programmation 2010 des opérations globalisées de galeries drainantes, de maîtrise des eaux pluviales et réseaux hydrauliques de défense incendie - Individualisation d'autorisations de programme**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Coste

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 13 janvier 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Hugué, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Arrue (pouvoir à Mme Frih), Bernard R (pouvoir à M. Flaconnèche), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Darne JC. (pouvoir à M. David G.), Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Coulon), MM. Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Lambert (pouvoir à M. Corazzol), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à Mme Dubos), MM. Terracher (pouvoir à M. Llung), Touleron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Gignoux), Vial (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mme Palleja.

Séance publique du 11 janvier 2010**Délibération n° 2010-1229**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Programmation 2010 des opérations globalisées de galeries drainantes, de maîtrise des eaux pluviales et réseaux hydrauliques de défense incendie - Individualisation d'autorisations de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 décembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le programme 2010 des opérations globalisées, au titre des galeries drainantes et des eaux pluviales ainsi que des réseaux hydrauliques de défense incendie, s'inscrit dans le cadre des politiques adoptées pour le plan de mandat 2009-2014 et de la programmation pluriannuelle des investissements pour chaque politique définie par la délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008.

Ainsi, ce programme concourt à la politique publique de la Communauté urbaine dans le cadre de l'autorisation de programme globale C4 - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme et de l'axe d'intervention - Maîtriser les eaux pluviales urbaines et périurbaines et la politique publique -assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine-.

1°- Galeries drainantes - Dépenses 1 800 000 € TTC (autorisation de programme globale - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme - Maîtriser les eaux pluviales urbaines et périurbaines)

L'unité des galeries de la Communauté urbaine découvre, inspecte, maintient et conforte chaque année plusieurs réseaux de galeries souterraines naturelles ou anthropiques. Ces réseaux sont de complexités et profondeurs variables et sont disséminés sur 44 communes et cinq arrondissements de Lyon (la majorité des galeries se trouvant sur la ville de Lyon).

Le linéaire total des galeries connues à ce jour, représente environ 53 kilomètres de réseaux.

L'absence d'entretien et l'obstruction des galeries drainantes abandonnées, datant pour certaines de l'époque romaine, ont été à l'origine d'incidents nombreux et parfois lourds de conséquences, dont le plus dramatique fut, le 13 novembre 1930, l'effondrement de la colline de Fourvière et de toutes ses habitations (près de 40 morts).

Chaque année, plusieurs chantiers sont réalisés et représentent pour 2010 un montant de travaux de 1 800 000 € TTC sur le budget principal.

La priorisation s'effectue en tenant compte à la fois d'objectifs à long terme de réduction des risques (rôle des commissions d'experts) et des impératifs liés aux procédures d'établissement des permis de construire dans les zones de balmes.

Les 44 communes et cinq arrondissements de Lyon sur lesquels intervient la Communauté sont : Lyon 1er, Lyon 2°, Lyon 4°, Lyon 5°, Lyon 9°, Albigny sur Saône, Cailloux sur Fontaine, Caluire et Cuire, Champagne au Mont d'Or, Charbonnières les Bains, Charly, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Craponne, Curis au Mont d'Or, Dardilly, Ecully, Fleurieu sur Saône, Saint Fons, Feyzin, Fontaines sur Saône, Fontaines Saint Martin, Francheville, Genay, Irigny, La Mulatière, La Tour de Salvagny, Limonest, Marcy L'Etoile, Montanay, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Poleymieux au Mont d'Or, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Sathonay Camp, Sathonay Village, Solaize, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Genis Laval, Saint Genis les Ollières, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Sainte Foy lès Lyon, Tassin la Demi Lune, Vernaison, Givors et Grigny.

2°- Eaux pluviales - Dépenses 1 200 000 € TTC (autorisation de programme globale - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme - Maîtrise des eaux pluviales urbaines et périurbaines)

1 200 000 € TTC seraient consacrés au titre des eaux pluviales, soit un programme de travaux de 890 000 € TTC, selon le tableau ci-dessous, et un programme d'études et récolements de 310 000 € TTC.

Les travaux concernés sont relatifs à des problèmes récurrents de débordements ou d'inondations, et consistent, pour une bonne part, à des aménagements destinés à soulager les réseaux unitaires existants (bassins de rétention, réseaux spécifiques en eaux pluviales).

La priorisation intègre les enjeux de la proximité et de la réduction des nuisances (inondations, etc.), enjeux croissants liés aux évolutions climatiques, au développement du territoire et à la protection de l'environnement de façon durable.

Le programme de travaux peut être détaillé comme suit :

Commune	Adresse	Nature des travaux	Montant € TTC
Saint Genis Les Ollières	rue Louis Pradel	aménagement rétention tubulaire Ø 300 et 800 mm	100 000
Solaize	rue des Combes	construction d'un réseau d'eaux pluviales Ø 500 et 400 mm entre la rue du 11 novembre 1918 et la rue de Rome	120 000
Saint Genis Laval	rue des Sources	création d'un bassin de rétention sur terrain Grand Lyon à côté de ceux de l'Etat	60 000
Albigny sur Saône	rue Pasteur	création d'un réseau d'eaux pluviales 1ère tranche : fonçage sous voies ferrées + 50 m Ø 300 mm	250 000
Genay	rue de la Gare - route de Reyrieux	réalisation d'un réseau des eaux pluviales Ø 500 mm (200 ml). Inondations chez les particuliers	70 000
Tassin la Demi Lune	boulevard des Hespérides	maillage des canalisations d'eaux pluviales 150 m de Ø 300 mm	90 000
Lyon 9°	avenue des Sources - avenue Ben Gourion	création d'un réseau eaux pluviales Ø 400 mm long 70 ml (poursuite programme 2009 Ben Gourion - Sauvegarde)	100 000
Collonges au Mont d'Or	rue des Sablières	création d'un réseau séparatif	100 000
total			890 000

L'Agence de l'Eau est susceptible d'octroyer des subventions au titre de ce programme d'études et de travaux sur réseaux d'eaux pluviales à hauteur de 100 000 €.

3°- Réseau hydraulique de défense incendie - Dépenses 2 200 000 € TTC (autorisation de programme globale - Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine)

Le programme 2010 de l'opération globalisée - réseau hydraulique de défense incendie - s'inscrit dans le cadre des politiques adoptées pour le mandat 2009-2014 et de la programmation pluriannuelle des investissements pour chaque politique définie par la délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008.

Ce programme concourt à l'axe - Assurer le bon fonctionnement des services à hauteur de 2 200 000 € TTC.

Par les dispositions des articles L 5215-20 et L 5215-22 du code général des collectivités territoriales, la compétence "services d'incendie et de secours" fait partie des compétences obligatoires des communautés urbaines.

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) remplit une partie des missions relevant de cette compétence mais la Communauté urbaine reste responsable de la mise à disposition des points d'approvisionnement en eau nécessaires à la lutte contre l'incendie.

A ce jour, la Communauté urbaine est propriétaire d'un parc de 12 243 appareils de lutte contre l'incendie (hydrants) raccordés au réseau public de distribution d'eau potable.

Pour améliorer la couverture de la défense incendie et assurer la desserte de zones nouvellement urbanisées, la Communauté urbaine doit investir annuellement 300 000 € TTC pour l'installation de nouveaux appareils (suivant l'évolution de l'urbanisation).

Pour maintenir, déplacer et renouveler en moyenne tous les 30 ans les appareils du parc existant ainsi que leurs conduites de branchement et installer des dispositifs de sécurisation de ces appareils, il est proposé d'investir en 2010, 1 900 000 € TTC.

Il est demandé au Conseil d'approuver les programmes de travaux proposés pour 2010 au titre des galeries drainantes, des eaux pluviales et des réseaux hydrauliques de défense incendie (hydrants) et d'individualiser en dépenses les autorisations de programmes correspondantes à hauteur de 1 800 000 € TTC au titre des galeries drainantes, 1 100 000 € TTC au titre des eaux pluviales et 2 200 000 € TTC au titre des réseaux hydrauliques de défense incendie (hydrants) ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve les programmes de travaux globalisés suivants :

- galeries drainantes,
- eaux pluviales,
- réseau hydraulique de défense incendie (hydrants).

2° - Décide :

a) - de l'individualisation de l'autorisation de programme globale D1 - Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine - sur l'opération n° 1805 - Réseau hydraulique 2010 pour 2,2 M€ en dépenses à la charge du budget principal au titre de l'exercice 2010,

b) - de l'individualisation de l'autorisation de programme globale C4 - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme - sur l'opération n° 1853 Eaux pluviales 2010 pour 1,8 M€ (galeries drainantes) en dépenses, 1,2 M€ (eaux pluviales) en dépenses et 100 000 € en recettes à la charge du budget principal pour l'exercice 2010.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 janvier 2010.